

EDITO

Chers lecteurs,

À l'approche de la période estivale, nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble de nos experts pour leur engagement et la qualité de leurs contributions tout au long de cette première moitié d'année. Ces derniers mois ont été particulièrement riches pour le BNTRA, avec notamment l'audit de renouvellement d'agrément du bureau, la poursuite des travaux des groupes de l'acquis dans le cadre du règlement relatif aux produits de construction, la participation aux projets EISMEA, ainsi que les réunions des groupes de coordination et des comités techniques européens.

La seconde moitié de l'année s'annonce elle aussi dense, marquée par de nouveaux événements et projets, dont les Rendez-vous du BNTRA, qui se tiendront le 23 Septembre prochain à Paris. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente période estivale et de très belles vacances.

Bonne lecture.

ÉVÈNEMENT

Retour sur les réunions plénières des CEN/TC 227 et CEN/TC 226

Les réunions plénières annuelles du CEN/TC 227 « Road Materials » et du CEN/TC 226

« Road Equipment » se sont tenues en Juin, respectivement à Stockholm et à Paris. Elles ont permis de dresser un état d'avancement des travaux européens en cours et de préparer les prochaines étapes de normalisation dans les domaines des matériaux routiers et des équipements de la route.

Au CEN/TC 227, les échanges ont notamment porté sur l'acquis du règlement sur les produits de construction, encore en phase initiale, ainsi que sur les travaux relatifs aux c-PCR, avec la publication de la CEN/TS 18301:2026 dédiée aux mélanges bitumineux. La réunion a mis en évidence l'importance d'une articulation étroite entre caractéristiques essentielles, méthodes d'essai et révisions des normes associées.

Le CEN/TC 226 a, pour sa part, adopté plusieurs décisions structurantes, dont l'inscription de travaux préliminaires sur l'EN 16303:2020 et l'EN 12767/A1:2024, la révision des normes EN 1824:2020 et EN 1871:2020 relatives aux produits de marquage routier, ainsi que la poursuite des travaux liés à l'acquis du règlement sur les produits de construction. Quelques évolutions organisationnelles ont aussi eu lieu.

Ces réunions ont permis de confirmer la densité des travaux européens et l'importance de la mobilisation des experts nationaux pour accompagner les évolutions réglementaires, techniques et environnementales du secteur.



DANS L'ACTU



Automatisation des relevés de dégradations : une étude comparative révélatrice

Le Groupe de Travail sur l'Automatisation des Relevés de Dégradations (GT ARD) de la BNTRA/ CN RS Revêtements superficiels a mené une étude sur les routes RD10 et RD78 (Ille-et-Vilaine) pour comparer les méthodes automatisées de relevé des défauts des Enduits Superficiels d'Usure (ESU) à la méthode manuelle de référence, la norme NF EN 12272-2.

Résultats : les systèmes automatisés montrent une forte dispersion (coefficient de variation > 60 % sur des planches de 800 m², > 100 % sur des secteurs de 21 000 m²), notamment pour des défauts comme le peignage, le plumage ou la pelade. Cette variabilité soulève des questions sur leur fiabilité par rapport à l'évaluation visuelle d'experts.

En perspective, l'étude propose des pistes d'harmonisation européenne, comme une cotation surfacique des défauts ou une révision des classes de spécification dans les futures normes. Un nouveau groupe de travail (GT CEVD) pourrait être créé pour structurer ces avancées.

Malgré les quelques écarts observés, l'automatisation reste une piste prometteuse pour la gestion patrimoniale des infrastructures routières.

Pour aller plus loin : Nicolas Delobea, membre de la CN RS
01 59 44 36 78 – nicolas.delobea@cerema.fr

OSD, le nouvel environnement de rédaction des normes européennes

À compter du 1er juillet 2026, l'Online Standards Development, ou OSD, devient l'outil par défaut pour l'élaboration des nouveaux projets de normes au CEN. Cette plateforme collaborative marque une étape importante dans la modernisation des travaux de normalisation, en favorisant une rédaction en ligne plus fluide, mieux partagée et davantage traçable. Les projets déjà engagés pourront se poursuivre selon les modalités habituelles, tandis que les nouveaux travaux seront progressivement conduits dans ce nouvel environnement.

Cette évolution appelle une appropriation progressive par les experts, accompagnée par les ressources et les formations mises à disposition par le CEN-CENELEC.

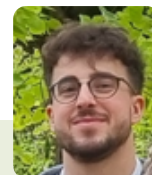
Pour aller plus loin : bntra@cerema.fr



LE SAVEZ-VOUS?

Valentin Benoît ouvre un nouveau chapitre après le BNTRA

Après cinq années passées au sein du BNTRA, Valentin Benoît quitte ses fonctions de référent géotechnique et ouvrages d'art. Au cours de ces années, il a contribué activement aux travaux du bureau, en pilotant plusieurs projets de référence dans son domaine, notamment autour des Eurocodes, et en assurant le suivi de comités techniques européens (en particulier le secrétariat du CEN/TC 50). Plus récemment, son implication dans la démarche qualité a constitué un atout essentiel, en particulier dans le cadre de l'audit de renouvellement d'agrément du BNTRA. Valentin poursuit désormais son parcours au sein du Cerema, au CNPS, en qualité de chef de service. Nous le remercions chaleureusement pour sa contribution au rayonnement du bureau et lui adressons tous nos vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.



Des standards de confiance pour vos projets d'avenir.

2026. Tous droits réservés - BNTRA, 110 rue de Paris 77171 Sourdon

Cette lettre d'information est adressée à l'ensemble des partenaires du BNTRA

BNTRA – bntra@cerema.fr